

Ecrit par Echo du Mardi le 18 août 2021

# Incendie Beaumes-de-Venise : l'ARS déconseille de boire l'eau du robinet



**L'Agence régionale de santé Paca et Suez informent qu'à la suite des incendies sur les communes de Beaumes de Venise et St Hippolyte le Graveyron, d'importants tirages sont effectués sur le réseau public d'eau potable et vont provoquer des décrochages de particules et des baisses de pression.**

Le niveau de la qualité de l'eau ne sera pas maîtrisé sur les communes de Beaumes-de-Venise et Aubignan, Lafare, La Roque Alric, Suzette et le Barroux ce qui correspond à environ 9000 personnes (8120 habitants avec un risque d'eaux rouge, 980 habitants avec un risque de baisse de pression). Suez transmet un message téléphonique à la population concernée pour les informer de la situation, et les conseiller de ne pas consommer l'eau et de limiter les usages au strict besoin sanitaire. L'ARS demande à Suez de réaliser sur les secteurs concernés des analyses de turbidité, chlore et analyses rapides



Écrit par Echo du Mardi le 18 août 2021

bactériologiques dès que la situation sera redevenue normale.

Des analyses bactériologiques seront programmées sur ce secteur dès le retour à une situation normale pour s'assurer que l'eau est conforme. Toutefois, à ce stade, l'ARS précise qu'aucun problème n'a été rencontré quant à la qualité de l'eau, le volume d'eau disponible risque de baisser légèrement en raison du retour des personnes à leur domicile, qui suscite des tirages d'eau supplémentaires.

Les fumées produites par cet incendie ayant pour origine la combustion de végétaux, les conditions de combustion n'induisent aucun risque d'intoxication pour le voisinage. Aucune mesure de confinement n'est donc requise. Elles peuvent toutefois causer des gènes respiratoires. Le préfet de Vaucluse recommande donc aux habitants des communes de Beaumes de Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb, notamment les plus fragiles, les comportements suivants : mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermez les portes et les fenêtres, tenez-vous informés (écoutez la radio), restez calme et respectez les consignes des autorités. Si vous sentez une gêne, placez un linge humide sur votre visage et respirez à travers et ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers.

Lire aussi : [Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture](#)

L.M.